

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5129>



# Appel à manifester à Paris le 14 juin

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Action -



Date de mise en ligne : mardi 7 juin 2016

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Parce que les personnels de l'Education Nationale ne peuvent pas se détourner de la mobilisation contre la loi travail et pour d'autres droits pour les salariés,

# le SNES et la FSU appellent les personnels à manifester le 14 juin à Paris

Aujourd'hui, **le gouvernement est responsable de la situation de blocage** et n'a pas d'autre choix que d'ouvrir des discussions pour sortir de ce conflit social et répondre aux salarié-e-s, jeunes, privé-e-s d'emplois et retraité-e-s ainsi qu'à l'ensemble de la population qui reste massivement opposée à ce projet de loi. Si les mobilisations et le rapport de force dans l'opinion publique ont déjà contraint le gouvernement à proposer des modifications au projet de loi, la philosophie même du projet de loi, qui s'attaque frontalement au code du travail, n'a pas bougé et est inacceptable ; le compte n'y est pas notamment en ce qui concerne l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions du licenciement économique, le référendum d'entreprise et la médecine du travail.

## Et la Fonction publique est concernée aussi.

Si ce projet de loi parvenait à modifier le Code du travail, nul doute que de nombreuses régressions seraient alors transposées dans le secteur public. En effet, nombre de règles inscrites dans le statut de la fonction publique sont la transposition de dispositions du Code du travail (dialogue social, rapport national / local, temps de travail, etc). Les agent-e-s de la Fonction publique sont donc concernée-e-s, par solidarité bien sûr, puisqu'il s'agit des droits de l'ensemble des salarié-es, et donc d'un projet de société qui tourne le dos aux valeurs que nous défendons ; mais ils sont aussi concernés au premier chef, car si le verrou saute dans le privé, les mêmes régressions qui suivront de près dans le secteur public.